

5 décembre 2024

La cinquième Distinction romande d'architecture (DRA5) tire sa révérence

La cinquième édition de la Distinction romande d'architecture (DRA5) s'achève officiellement le 31 décembre 2024. Sous l'égide des cantons du Valais et de Vaud, cette édition a permis de mettre à l'honneur 17 projets remarquables ainsi que les femmes et les hommes qui les ont imaginés et réalisés. Ces réalisations, célébrées lors d'une cérémonie en mai 2023, témoignent d'un engagement fort pour une architecture de qualité.

La cinquième édition de la Distinction romande d'architecture (DRA5), organisée conjointement par les cantons du Valais et de Vaud, a célébré les plus belles constructions romandes réalisées entre 2018 et 2022. Elle arrivera officiellement à son terme le 31 décembre 2024. Depuis la remise des prix, qui a distingué 17 projets architecturaux en mai 2023, la DRA5 a rayonné à travers la Suisse grâce à des expositions itinérantes qui se sont arrêtées dans 11 villes, des quatre régions linguistiques : de Sion à Zurich, de Delémont à Coire, en passant par Mendrisio. Elle a également permis au public de découvrir les projets nominés lors de visites guidées en présence des architectes et maîtres d'ouvrage, favorisant un dialogue direct avec les créateurs.

Un cycle de neuf tables rondes, intitulé « Espaces communs — Les conférences de la culture du bâti » a enrichi cette édition en abordant l'art de bâtir au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (MCBA). Par ailleurs, un cahier spécial publié par la revue « Hochparterre » et un site web dédié assurent la transmission de cet héritage.

Coprésidée par les architectes cantonaux, Philippe Venetz et Emmanuel Ventura, la DRA5 a pu se réaliser grâce au soutien des cantons romands, de la Loterie romande, de nombreuses villes, d'associations et de partenaires privés. Créée en 2006 sous l'égide des cantons romands et attribuée tous les quatre ans, la distinction romande d'architecture vise à distinguer les réalisations récentes de qualité dans le domaine de l'architecture et du bâti en général. Elle honore conjointement les maîtres d'ouvrage et les conceptrices et concepteurs qui, par leur orientation sensible pour la construction, ont contribué à la constitution d'un environnement construit plus harmonieux.

Pour en savoir plus, www.dra5.ch.

Personnes de contact

Philippe Venetz, architecte cantonal (Valais), 079 224 16 75

Emmanuel Ventura, architecte cantonal (Vaud), 079 332 40 00

Pierre Alain Hug, secrétaire général DRA5, 079 731 37 71